

# Ecologie : les Sénateurs savent-ils qu'ils participent à la mise en place d'un nouveau « meilleur des mondes » ?

écrit par Christine Tasin | 17 mai 2013



Incapables ? Utopistes ? Criminels ?

Les sénateurs, enthousiastes à l'idée de voter cette [proposition de loi](#) sont-ils des imbéciles heureux ou des complices actifs de ceux qui, en votant les lois Pléven, Gaysot, Taubira et compagnie ont donné aux fossoyeurs de la liberté d'expression et à ceux qui souhaitent le « grand remplacement » les moyens de mettre en oeuvre légalement leurs rêves ?

La proposition de loi examinée en ce moment au Sénat est simple : « *toute personne qui cause un dommage à l'environnement est tenue de le réparer* ».

A priori que des bonnes intentions... Et chacun de penser à l'Erika et autres AmocoCadiz.

Sauf que... Sauf que une loi pareille, quand des Duflot,

Hollande et autres Taubira sont au pouvoir cela ouvre des perspectives hallucinantes pour mettre au pas ces salauds de Français moyens qui mettent le thermostat à 20 degrés chez eux, qui prennent des bains au lieu de se laver au gant à l'ancienne, qui utilisent leur voiture au lieu de prendre le métro ou leur vélo...

Il est évident que si une loi pareille est votée, celui d'entre nous qu'on voudra persécuter le sera, simplement, puisqu'avec l'idéologie culpabilisatrice qu'on veut nous imposer, il est déjà question de nous faire payer très cher les degrés auxquels ON jugerait qu'on n'aurait pas droit. Il est évident qu'avec cette loi on pourra nous accuser de contribuer à la pollution de la planète, à la disparition de l'eau douce ou au relèvement de niveau des océans, au choix...

Qu'on ne vienne pas me dire qu'avec l'arsenal juridique actuel on n'a pas les moyens de faire payer les armateurs ou capitaines de navire responsables de dégazage en pleine mer !!! !

Cette loi anti-liberté est un cache-sexe pour une atteinte de plus à nos libertés fondamentales, pour mettre en coupe réglée cette individualiste de Français moyen.

Je vous conseille d'écrire à votre sénateur pour lui dire ce que vous en pensez... Liste des sénateurs.

Pour envoyer un courrier à un sénateur :

M. le Sénateur ...  
Casier de la poste,  
15, rue de Vaugirard,  
75291 – Paris Cedex 06

**Christine Tassin**